

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 131 (1986)
Heft: 4

Artikel: L'air de Paris : femmes militaires
Autor: Juilland, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes militaires

par le lieutenant-colonel EMG Dominique Juillard

Au moment où le service militaire féminin suisse subit en apparence d'importantes transformations, il n'est pas sans intérêt de jeter un regard sur ce qui se fait dans le domaine de l'intégration de la femme au sein des forces armées françaises.

Quelques impressions

Héliport de Paris: une Alouette II se pose pour prendre à son bord des officiers pour un vol de reconnaissance; le pilote est un lieutenant féminin de l'aviation légère de l'armée de terre.

Poste de sécurité d'une caserne quelque part dans l'Est français: des sentinelles vérifient l'identité d'un groupe de visiteurs. Le commandant de garde, un adjudant-chef féminin, en tenue de combat (rigoureusement identique à celle des personnels masculins), pistolet à la hanche, surveille l'opération.

A l'état-major d'une division militaire territoriale: le chef de bureau logistique (l'équivalent du chef soutien dans l'état-major d'une Grande Unité helvétique) expose les missions qui lui sont confiées; il s'agit d'un capitaine féminin, breveté parachutiste.

Ecole d'officiers de Saint-Cyr-Coët-

quidan: un peloton d'élèves s'entraîne à la piste du risque; de loin, tout le monde se ressemble, tous s'élancent avec le même courage à l'assaut des dangereux obstacles; en y regardant de plus près, on constate que certains élèves n'arborent pas la traditionnelle «boule à zéro»; ces aspirants aux cheveux un peu plus long sont... des femmes.

Ces quelques coups de projecteur sur la vie de tous les jours dans une caserne française montrent à quel point la femme s'insère naturellement dans l'armée de nos voisins. Mais ils mettent aussi en évidence tout ce qui sépare leur modèle du nôtre.

Similitudes et différences

Le service militaire féminin français est également fondé sur le volontariat. Toutefois, les femmes sont presque exclusivement professionnelles. Bien qu'ayant opté pour l'armée de conscription, la France a fortement professionnalisé une partie de ses forces. Il existe à côté des appelés du contingent des personnels qui s'engagent pour servir au-delà de la durée légale du service. C'est dans cette catégorie que la féminisation progresse le plus. Autre analogie: la

hiérarchie des grades est la même pour les femmes et les hommes. Mais là s'arrêtent les ressemblances. C'est surtout la diversité des systèmes qui saute aux yeux. Deux idées la résument: généralisation de la féminisation et égalité parfaite de la femme et de l'homme.

Depuis longtemps déjà, en France, les femmes participaient à l'œuvre de défense. Durant les deux conflits mondiaux, des milliers d'entre elles combattirent, essentiellement dans des formations sanitaires et administratives, aux côtés de leurs homologues masculins. Mais c'est surtout au courant des deux dernières décennies que le mouvement s'est accéléré pour aboutir en 1982 et 1984 à des mesures qui, juridiquement, permettent une insertion presque parfaite de la femme dans la communauté militaire.

Ces mesures marquent la volonté de développer un processus d'intégration qui garantisse aux femmes une carrière semblable à celle des hommes. Compte tenu de l'évolution des mœurs et des aspirations nouvelles d'un nombre croissant de femmes désireuses d'exercer dans les meilleurs conditions une activité professionnelle, les aménagements décidés en 1982 et 1984 permettent aux femmes, soit d'accéder en plus grand nombre à des corps qui leur étaient déjà ouverts, soit d'être recrutées dans des corps jusqu'ici réservés aux hommes. C'est ainsi que les femmes ont désormais accès aux armes dites «de mêlée» (infanterie, troupes légères et mécani-

sées), d'appui et de soutien; les épreuves de sélection pour candidates pilotes de transport et d'hélicoptère leur sont ouvertes. En outre, une expérimentation de l'embarquement sur des bâtiments de guerre de la marine est en cours.

La qualité et le succès de l'intégration des femmes supposent, dans le vécu quotidien des armées, que les femmes, régies par des statuts identiques à ceux des hommes et bénéficiant des mêmes avantages, acceptent d'être soumises aux contraintes d'emploi et de mobilité géographique qui constituent deux aspects fondamentaux de la spécificité militaire. Pour accéder à une fonction ou à un grade donnés, femmes et hommes relèvent du même règlement, doivent passer par les mêmes épreuves, présenter les mêmes qualifications.

Une fois en poste, aucune différence dans l'emploi: en campagne, les femmes sont logées dans les mêmes conditions précaires que les hommes, elles ne sont pas non plus dispensées des tâches fastidieuses comme les tours de garde et les dimanches de service.

Les réactions

Ces mesures visant à une meilleure insertion de la femme dans la communauté militaire ont été en général bien accueillies des deux côtés, bien qu'il soit encore trop tôt pour en mesurer tous les effets. En donnant la possibi-

lité aux femmes d'accéder à presque toutes les fonctions, les responsables français (en majorité des hommes) ont habilement esquivé l'épineux problème de classer les différents emplois en ceux que les femmes sont capables de tenir et... les autres. Désormais, il appartient à chaque candidate de faire son choix et de prouver, par des aptitudes et des prestations personnelles égales à celles d'un homme, que son poste est «féminisable»¹.

Bien que sceptiques, les hommes directement concernés par le nouveau système ne sont pas hostiles à la féminisation. Pour eux, les limites ne sont pas d'ordre idéologique ou sociologique mais tout simplement pratique: comment se règle la garde des enfants lorsque un régiment est alerté à 2 heures du matin (sans préavis bien sûr) et que 2 heures plus tard il quitte sa garnison pour une durée indéterminée? Comment garantir la capacité opérationnelle d'une pilote d'hélicoptère de combat qui est enceinte et donc ne volera pas pendant au moins 15 mois (pendant la grossesse et le congé parental)?

Les saint-cyriens acceptent que des camarades féminins leur disputent les places les plus convoitées à condition qu'elles portent elles-mêmes leur sac lors des raids-commandos.

Le modèle français fonctionne parce qu'il est sagement dosé et qu'il respecte le principe fondamental de l'égalité des sexes dans les droits et les devoirs.

En France on ne rencontre pas de colonel féminin dont l'âge et le nombre d'années de service lui permettraient tout juste d'accéder au grade de major s'il était un homme. Ici, pas de galons-alibis. En France les cadres féminins sont respectés parce que leur galon est témoin et symbole d'une sélection aussi sévère et d'une formation aussi longue et intense que celle des hommes.

D. J.

¹ Les jeunes femmes s'orientent d'ailleurs spontanément vers des emplois où leurs talents naturels peuvent s'épanouir pleinement sans qu'il soit nécessaire d'exercer des pressions.